



MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 18 mai 2018
N° 491

Communiqué de presse conjoint de Bruno Le Maire et Jean-Yves Le Drian

Armes chimiques en Syrie Gels d'avoir contre des individus et entités

La France a adopté des mesures nationales de gel à l'encontre de trois réseaux d'acquisition œuvrant au bénéfice du Centre d'Etudes et de Recherches syrien (CERS) (arrêté du ministère de l'Économie et des Finances du 18 mai 2018).

Trois personnes et neuf entreprises ont été désignées pour leur implication dans la recherche et/ou l'acquisition pour ce centre de matériels contribuant au développement des capacités militaires chimiques et balistiques de ce pays.

Le CERS est le principal laboratoire syrien en charge du développement et de la production non conventionnelle d'armes chimiques et de vecteurs balistiques.

La France reçoit les 17 et 18 mai, à Paris, une réunion du partenariat international contre l'impunité de l'utilisation d'armes chimiques, dont Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, présidera la séquence ministérielle. Trente trois États s'associent pour affirmer leur refus de l'impunité de ceux qui utilisent ou développent des armes chimiques partout dans le monde.

Alors que les armes chimiques avaient disparu depuis près de vingt ans, leur réapparition en Irak, en Syrie, en Asie ou en Europe entre les mains d'acteurs étatiques et non étatiques exige une mobilisation résolue de la communauté internationale.

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Yves Le Drian 01 43 17 57 93
Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr